








Méthodologie de suivi des projets de DEAL Informatique P.A.Q



SOMMAIRE

	PRESENTATION GENERALE	3
	LES ACTEURS DU PROJET.....	6
	L'ORGANISATION DU PROJET.....	11
	1) LES INSTANCES DECISIONNELLES ET CONSULTATIVES	12
	2) DESCRIPTION DES DIFFERENTES EQUIPES	13
	LES PHASES DU PROJET -	15
	ENCHAINEMENT ET CYCLE DE VIE DU PROJET	15
	LES PHASES DU PROJET –	17
	DESCRIPTION DETAILLEE DES PHASES.....	17
	1) PHASE 0 : INITIALISATION DU PROJET :	18
	2) PHASE 1 : ANALYSE D'ADEQUATION :	19
	3) PHASE 2 : INSTALLATION TECHNIQUE ET EXPLOITATION :	21
	4) PHASE 3 : PARAMETRAGE DU PROGICIEL :	23
	5) PHASE 4 : DEVELOPPEMENT DES ADAPTATIONS SPECIFIQUES :	25
	6) PHASE 5 : ADAPTATION DU PROGICIEL :	27
	7) PHASE 6 : REPRISES DES DONNEES EXISTANTES :	29
	8) PHASE 7 : TESTS ET VALIDATION GLOBALE DU PROGICIEL :	31
	9) PHASE 8 : FORMATIONS DES UTILISATEURS :	32
	10) PHASE 9 : MISE EN ŒUVRE DU SITE PILOTE :	33
	11) PHASE 10 : DEPLOIEMENT ET ASSISTANCE AU DEMARRAGE	35
	12) LE SUIVI DU PROJET :	36

Présentation générale

Pourquoi une méthodologie de gestion de projet ?

On appelle "gestion de projet", l'organisation méthodologique mise en œuvre pour faire en sorte que le progiciel mis en place par Deal Informatique réponde aux attentes du client et qu'il soit livré dans les conditions de coût et de délai prévus initialement. Pour ce faire, la gestion de projet a pour objectifs d'assurer la coordination des acteurs et des tâches dans un souci d'efficacité et de rentabilité.

Le choix d'une méthodologie pour conduire un projet, aussi contraignant peut-il paraître, est un atout permettant à tous les acteurs du projet de mener conjointement une action organisée selon des règles clairement exprimées et permanentes durant la vie du projet. Cette méthodologie commune est d'autant plus importante que les acteurs du projet sont parfois amenés à changer en partie au cours du projet.

Quels sont les domaines couverts par ce document ?

La méthodologie de gestion de projet sert de base "logistique" déterminant les règles et moyens pour obtenir un produit qui réponde aux critères de qualité :

- **Gérer l'organisation du projet :**
Il s'agit de définir la composition des équipes du projet, de définir les missions et responsabilités individuelles et collectives, et les modes de fonctionnement et communication entre les participants.
- **Gérer les méthodes, règles et normes :**
Il s'agit de choisir et d'appliquer les méthodes de conduite de projet, et de production du système informatique.
- **Gérer la documentation et la communication :**
Il s'agit de définir les documents du projet, les règles d'approbation et d'archivage, de mettre en place le suivi des versions des documents et d'assurer leur présentation auprès des instances décisionnelles du projet.
- **Gérer les changements des procédures et du produit :**
Il s'agit, lors du constat d'une anomalie, de définir les procédures d'acceptation ou de refus des changements, qui doivent assurer le maintien de la cohérence du produit et des procédures.

Il s'agit aussi d'appliquer les actions qualités et de mesurer les résultats :

- Les équipes fonctionnelles et informatiques assurent un contrôle interne (des documents, paramètres, programmes, tests, ...).
- Le responsable qualité, s'il existe, assure le contrôle qualité par des revues en cours ou en fin de phase. Il est destinataire de tous les documents du projet.

Quel est le contenu de ce document ?

Ce document s'articule autour de trois domaines :

- **Les acteurs du projet :**
Cette partie décrit les différents acteurs intervenant sur le projet, ainsi que la répartition des rôles et les tâches de chacun.
- **Les instances de suivi, de contrôle et de validation :**
La difficulté dans la conduite du projet réside en grande partie dans la multiplicité des acteurs qu'il mobilise.
- **Les étapes essentielles du projet :**
Pour qu'il soit géré dans un contexte de qualité, le projet doit suivre différentes phases au terme desquelles des points de contrôle doivent être définis.
Chaque étape fait l'objet d'un livrable et d'une validation. Cela permet de maîtriser la conformité des livrables à la définition des besoins initiaux, de s'assurer que le produit en cours de réalisation correspond clairement aux attendus du client, ainsi que de s'assurer de l'adéquation aux objectifs de coûts et de délai.

△ Les acteurs du projet

☞ Les acteurs du projet :

Les différents acteurs du projet sont décrits dans ce chapitre. Naturellement, la taille de l'équipe doit être adaptée à la taille de la société concernée. Ainsi, une même personne pourra tenir plusieurs rôles.

⇒ Les acteurs du client :

- **La Direction Générale**
- **Le Directeur de Projet**
- **Le Chef de Projet Fonctionnel**
- **Le chef de Projet Informatique**
- **Les Responsables Fonctionnels**
- **Les utilisateurs**
- **L'ingénieur système**

⇒ Les acteurs de DEAL Informatique :

⇒ L'ingénieur Commercial :

Responsable de la négociation commerciale avec le client, l'ingénieur commercial est chargé de suivre, après la signature, l'avancement du projet en collaboration avec le directeur de projet et le chargé d'affaire.

⇒ Le directeur de projet DEAL Informatique :

Tout au long du projet, il est l'interlocuteur privilégié de la direction de projet client.

Il procède à l'ouverture technique du dossier. Il constitue l'équipe opérationnelle qui va gérer le projet. Il prépare le transfert d'informations entre les équipes commerciales et techniques.

Il coordonne l'exécution de toutes les prestations et est le garant de l'application de la méthodologie de Deal Informatique.

Il déclenche les recettes provisoire et définitive de tous les éléments du dossier.

En fin de projet, il désigne le ou les consultants qui effectuent un audit technique du système, avec notamment une mission de tuning.

☞ Ses missions :

- **Mission de Coordination**
- **Mission de Communication**
- **Mission de Contrôle**

⇒ L'expert produit DEAL Informatique :

Il assiste le directeur de projet. Il a la responsabilité fonctionnelle du projet. De par son expertise sur les progiciels de Deal Informatique, il garantit la meilleure utilisation et adéquation de ces derniers dans le contexte du client.

Il est garant de la faisabilité des options retenues au niveau du cahier des charges; de la bonne utilisation du progiciel, notamment sur les possibilités d'industrialisation et d'évolution du système (facilité de mise en œuvre et d'adaptation aux contraintes légales à l'étranger).

Il propose et mobilise le consultant adapté à chaque demande du client : ces consultants, fortement expérimentés sur les progiciels et/ou l'environnement informatique sont les supports fonctionnels et techniques des équipes du projet.

Méthodologie de gestion de projet

☞ Ses missions sont :

- **Mission d'encadrement**
- **Mission d'expertise**
- **Mission de contrôle**

⇒ Le chargé d'affaire DEAL Informatique :

Il est le responsable technique du projet, sous la responsabilité commune du directeur de projet et de l'expert produit.

☞ Ses missions sont :

- **Mission centrale du projet**
- **Mission d'analyse**
- **Mission de coordination**
- **Mission d'information**

⇒ Les installateurs - formateurs DEAL Informatique :

Sous la responsabilité du chargé d'affaire et de l'expert produit, ils effectuent le paramétrage des modules dont ils sont responsables et ils prennent en charge l'ensemble des prestations de formation.

Ils participent aux tests en relation avec les responsables fonctionnels pour chacun des sous-projets.

Ils assurent les formations des utilisateurs au nouveau système. Ils participent aux phases de mise en œuvre du nouveau système.

Ils participent à l'assistance aux utilisateurs dès la mise en place des sites pilotes.

☞ Leurs missions sont :

- **Mission technique**
- **Mission de formation**
- **Mission d'assistance**
- **Mission d'information**

Méthodologie de gestion de projet

⇒ L'ingénieur Système DEAL Informatique :

Il effectue l'installation initiale des logiciels DEAL Informatique.

Il conseille l'ingénieur système du client sur les choix techniques effectués dans le cadre du projet d'implantation des logiciels DEAL Informatique.

Il conseille le client lors de la mise en place de l'environnement technique d'exploitation réel.

Il rend compte au directeur de projet DEAL Informatique.

⇒ Les programmeurs :

Ils effectuent les développements des adaptations spécifiques.

Ils travaillent dans les locaux de DEAL Informatique, sur la base de l'analyse détaillée effectuée par les responsables fonctionnels et chefs de projet du client et de DEAL Informatique.

Ils effectuent les tests de premier niveau sur la base d'un jeu de test mis en place dans les locaux de DEAL Informatique par le chef de projet.

Ils rendent compte à l'expert produit DEAL Informatique.

△ L'organisation du projet

Présentation générale

1) Les instances décisionnelles et consultatives

Lors du lancement du projet, une structure de projet est mise en place. Cette structure est à trois niveaux :

1. La ou les équipes techniques (niveau d'exécution des tâches du projet)
2. Le Comité de pilotage du projet (niveau de suivi du projet). Sa mission est de rendre compte au comité directeur des événements rencontrés au cours du projet lorsqu'une décision de niveau stratégique doit être prise au cours du projet.
3. Le Comité de direction (niveau des décisions structurantes).

En fonction de la taille du projet, la structure des équipes techniques est plus ou moins complexe. Par exemple des sous projets peuvent être individualisés par thèmes ou bien plusieurs comités utilisateurs peuvent être créés.

Dans le cadre d'un projet de faible ampleur, la structure peut être allégée, mais le minimum est le comité de pilotage.

2) Description des différentes équipes

⇒ Le Comité directeur :

Le rôle du comité directeur du projet est essentiellement décisionnel. Il intervient pour prendre les décisions qui ne sont pas du ressort du comité de pilotage du projet : décisions organisationnelles, priorités, arbitrages, etc...

Le comité directeur du projet se réunit selon une fréquence à définir selon l'importance et la durée du projet.

⇒ Le Comité de Pilotage :

Le Comité de Pilotage, composé de responsables organisationnels du client et de représentant de Deal Informatique, est nommé afin d'assurer le suivi du projet. Son rôle est essentiellement opérationnel.

Il est responsable de l'ensemble de la mise en œuvre et de la coordination du projet. Il est garant de son bon déroulement au travers du suivi de projet.

A ce titre, il régit les différentes étapes du projet et effectue un suivi précis et détaillé des différentes phases du projet.

C'est également un centre de réflexion sur les aspects fonctionnels et techniques du projet.

Le Comité de Pilotage se réunit à périodicité fixe (en règle générale, une fois tous les mois) afin de faire le point sur l'avancement du projet, d'effectuer une synthèse sur les actions menées et de recenser les points à soumettre au comité directeur.

Chaque réunion fait l'objet d'un compte rendu.

⇒ Cellule Fonctionnelle :

La cellule fonctionnelle est le regroupement naturel des responsables fonctionnels, sous l'autorité du chef de projet fonctionnel, elle rassemble aussi des utilisateurs à désigner qui vaudront instance de validation fonctionnelle et ergonomique.

⇒ Cellule Technique :

La cellule technique est placée sous l'autorité du chef de projet informatique du client.

Méthodologie de gestion de projet

Elle est garante de la gestion des modifications et de la configuration et de la mise en exploitation du nouveau système.

⇒ Les Sous - projets :

Le projet d'ensemble de migration d'un nouveau système de gestion peut être décomposé en plusieurs sous-projets. Chaque sous-projet est placé sous la responsabilité d'un responsable fonctionnel.

⇒ Les Comités des Utilisateurs

Les réunions des comités utilisateurs sont à périodicité variable en fonction des phases du projet. Ils tiennent des séances de définition de besoins et de validation; ils donnent avis et suggestions.

En fonction de la taille et de la complexité du projet, il pourra y avoir plus ou moins de comités utilisateurs.

△ Les phases du projet - Enchaînement et cycle de vie du projet

👉 Les phases du projet :

Comme le montre le chapitre précédent, un projet de démarrage d'un progiciel au sein d'une entreprise est un projet complexe, qui mobilise de nombreux intervenants. Il est impératif de décomposer et de suivre soigneusement ce projet afin de garantir la tenue des objectifs en terme de qualité, de délais et de coûts.

Le projet est découpé en trois étapes principales :

1. Avant-projet.
2. Mise au point du système.
3. Déploiement sur les sites d'exploitation.

Le projet se termine par une phase de "capitalisation" du nouveau système par les utilisateurs du client.

👉 Les étapes de validation :

La plupart des phases du projet se terminent par une étape de validation. Elle permet de formaliser entre DEAL Informatique et le client, l'accord sur la bonne fin de la phase. Ces étapes doivent absolument être respectées. Elles doivent être formalisées par des comptes rendus ce qui permet d'éviter toute ambiguïté quant aux dates clés du projet.

Ces étapes de validation, constituant une des tâches de la gestion de projet, permettent de déceler les non-conformités au plus tôt et de s'adapter aux nouvelles contraintes dues aux aléas non prévus initialement.

La maîtrise du temps alloué à chaque tâche est primordiale et l'analyse des risques est indispensable. En effet, au lancement du projet il existe un certain nombre d'incertitudes, dans la mesure où les caractéristiques ne sont pas encore toutes formalisées. Cela représente autant de risques pour le projet, qu'il faut essayer d'identifier afin de les anticiper. De cette manière, des moyens doivent être prévus d'une part pour prévenir l'apparition de ces risques mais également pour les corriger le cas échéant.

Les phases du projet – Description détaillée des phases

1) Phase 0 : Initialisation du projet :

1. Présentation de la phase :

Cette phase va permettre d'initialiser le projet.

L'essentiel de cette phase se déroule lors de la réunion d'initialisation du projet.

L'objectif de cette réunion est la mise en place de la structure qui pilotera le projet.

Son objectif est aussi de faire le lien entre l'équipe commerciale de DEAL Informatique qui a travaillé sur la phase d'avant projet, et l'équipe de projet (constituée de l'équipe du client et de l'équipe de DEAL Informatique).

2. Les ressources utilisées :

Les personnes intervenant durant cette phase sont les décideurs du projet coté client (directeur de projet et chefs de projet) et coté Deal Informatique (directeur de projet, expert produit, chargés d'affaire et ingénieur commercial).

3. L'objectif final :

A la fin de cette phase, les objectifs devant être atteints sont :

- Constitution des équipes projets ;
- Connaissance des objectifs des missions ;
- Détermination des dates jalons du projet ;
- Eventuellement, ultime décision sur l'architecture d'exploitation.

2) Phase 1 : Analyse d'adéquation :

1. Présentation de la phase :

Cette phase va permettre d'effectuer une analyse détaillée des fonctionnalités du progiciel. Il va s'agir pour l'équipe de projet du client de la prise de connaissance réelle du progiciel.

Le client détaillera ses besoins exprimés dans son cahier des charges. Les interlocuteurs DEAL auront pour objectifs de proposer, pour chacun des besoins exprimés, les solutions adaptées à l'organisation fonctionnelle du client.

L'objectif est double :

- Validation des fonctionnalités au travers d'une analyse d'adéquation détaillée,
- Planification détaillée du projet permettant un suivi optimal,

2. Les tâches :

Les étapes successives qui constituent cette phase sont :

- **(1) Formation de l'équipe de projet :**
- **(2) Analyse détaillée des fonctionnalités :**
- **(3) Définition de la structure de base :**
- **(4) Validation de l'analyse et des fonctionnalités du progiciel :**

3. Les obligations mutuelles :

→ **Obligations du client :**

- Présence des interlocuteurs, désignés lors de l'initialisation du projet, connaissant parfaitement les thèmes abordés et habilités à prendre les décisions sur les orientations,
- Préparation de tous les documents nécessaires à la phase d'analyse.

→ **Obligations de Deal Informatique :**

Méthodologie de gestion de projet

- Présence des interlocuteurs, désignés lors de l'initialisation du projet, connaissant parfaitement les thèmes abordés et habilités à prendre les décisions sur les orientations.

4. Les ressources utilisées :

Les personnes intervenant durant cette phase sont naturellement les chefs de projet du client et de DEAL Informatique, ainsi que tous les responsables fonctionnels du client associés aux formateurs de DEAL Informatique.

Le chef de projet client.

Le chef de projet de DEAL Informatique.

Les responsables fonctionnels.

Les installateurs formateurs de DEAL Informatique.

5. L'objectif final :

A la fin de cette phase, les objectifs devant être atteints sont :

- Connaissance du progiciel par l'équipe de projet du client,
- Analyse complète des fonctionnalités du progiciel afin de garantir la couverture fonctionnelle des besoins,
- Remise du rapport d'analyse aux instances décisionnelles du projet ;
- Sur la base de ce rapport, engagement conjoint et définitif entre le client et Deal Informatique sur les fonctionnalités du progiciel installé dans le cadre du projet ;
- Avoir identifié à ce niveau, les adaptations spécifiques.
- Gestion du planning qui permettra de placer les dates clés du projet.

3) Phase 2 : Installation technique et exploitation :

1. Présentation de la phase :

Cette phase regroupe toutes les tâches techniques nécessaires au bon fonctionnement du projet et qui s'effectuent en parallèle aux différentes phases du projet.

2. Les tâches :

Les tâches essentielles de cette phase sont :

- **(1) Installation initiale du système :**
- **(2) Analyse technique complémentaire :**
- **(3) Mise en place de l'environnement d'exploitation :**
- **(4) Suivi technique de l'exploitation**
 - Installation des applications :
 - Mise en place de l'environnement de formation :
 - Installation matérielle et progiciel sur les sites :

3. Les obligations mutuelles :

➔ **Obligations du client :**

- Disponibilité d'un interlocuteur infrastructure ;
- Mise à disposition opérationnelle du contexte matériel et logiciel ¹ « type configuration définitive » tel que précisé lors de l'initialisation du projet ;
- Mise à disposition d'un local de travail adapté ;
- A l'issue de l'installation, il appartient au client d'effectuer une sauvegarde de l'installation ;
- Le déploiement total de l'environnement est la charge du client.

➔ **Obligations de DEAL Informatique :**

¹ L'installation des logiciels non fournis par DEAL Informatique reste à la charge du client.

Méthodologie de gestion de projet

- Installation, du ou des progiciels Deal standard(s) et des logiciels annexes achetés à DEAL Informatique, sur le serveur et sur un poste client de référence ;
- Remise par DEAL Informatique des commandes d'arrêt et de redémarrage des bases ;
- Transfert de connaissance à la personne compétente pour déployer la solution à partir du poste pilote.

4. Les ressources utilisées :

Ces tâches sont sous la responsabilité du chef de projet informatique, avec l'assistance de l'ingénieur système de DEAL Informatique et d'éventuel intervenant techniques supplémentaires.

L'*ingénieur système* client.

L'ingénieur *système* de *DEAL Informatique*.

Toutes les décisions prises dans le cadre des différents comités techniques doivent être validées par les chefs de projet du client et de DEAL Informatique lors des comités de pilotage

5. L'objectif final :

Cette phase va permettre la réception technique du progiciel et des logiciels d'environnement. Elle va permettre surtout de mettre au point toutes les règles d'exploitation qui vont garantir une parfaite sécurité des données ainsi d'un fonctionnement optimal des applications.

4) Phase 3 : Paramétrage du progiciel :

1. Présentation de la phase :

Il s'agit de réaliser une version opérationnelle du nouveau système sur la base de l'analyse détaillée mise au point lors de la phase 1. Les points principaux traités ici sont :

- Paramétrage et mise en place des différents modules,
- Mise au point des éditions spécifiques,
- Mise au point des interfaces avec les systèmes existants,
- Test d'ensemble du système en y intégrant les adaptations spécifiques.

2. Les tâches :

Les tâches effectuées durant cette phase sont :

- **(1) Paramétrer le progiciel :**
- **(2) Tests d'adéquations :**
- **(3) Mise au point des interfaces :**
- **(4) Paramétrer les éditions :**
- **(5) Validation des fonctionnalités :**

3. Les obligations mutuelles :

→ **Obligations du client :**

- Validation de l'analyse du contexte d'exploitation ;
- Disponibilité du décideur de l'application ;
- Disponibilité du personnel pour effectuer les paramétrages, tests et contrôles.

→ **Obligation de DEAL Informatique**

- Mise à disposition de la liste des tables à paramétrer ;
- Conseil et orientation des travaux.

4. Les ressources utilisées

L'ensemble des intervenants du projet, aussi bien interne au client que de DEAL Informatique interviennent lors de cette phase.

5. L'objectif final

L'objectif de cette phase est de produire les éléments suivants :

- Version complète du nouveau système :
- Pré-validation au niveau maquettage et fonctionnement d'ensemble.
- La documentation
- Validation

5) Phase 4 : Développement des adaptations spécifiques :

1. Présentation de la phase :

Le projet est avant tout l'installation d'un progiciel, c'est à dire d'un système qui regroupe toutes les fonctionnalités normales destinées à remplir un besoin initial. Mais il peut y avoir, dans certains cas, des fonctionnalités indispensables pour le client qui sont considérées comme des adaptations spécifiques au client.

Ces adaptations sont de deux types :

- Ajout de fonctionnalités au progiciel, sur la base des demandes du client,
- Développement de nouvelles fonctionnalités spécifiques au client concerné par ce projet.

Toutes ces adaptations doivent avoir été validées par le comité de pilotage avant que leur développement débute. Cette validation est indispensable car elle peut avoir des impacts sur l'aspect contractuel du projet.

2. Les tâches

La décomposition de cette phase est la suivante :

- **(1) Analyse détaillée :**
- **(2) Validation de l'analyse :**
- **(3) Développements :**
- **(4) Installation chez le client :**
- **(5) Tests fonctionnels :**
- **(6) Validation des fonctionnalités :**

3. Les obligations mutuelles :

➔ **Obligations du client :**

- Constitution des jeux d'essais nécessaires aux tests de fonctionnement ;
- Tests des développements.

➔ **Obligation de Deal Informatique**

- Développements effectués selon les spécifications de l'analyse ;
- Livraison des développements accompagnée d'un PV de livraison.

4. Les ressources utilisées :

En plus de l'équipe de projet, des programmeurs de DEAL Informatique interviennent lors de cette phase.

5. L'objectif final :

Cette phase est obligatoirement terminée par une tâche de validation des adaptations spécifiques, effectuée par le comité de pilotage, sur la base des tests effectués lors de la phase de paramétrage (intégration de ces adaptations au progiciel).

6) Phase 5 : Adaptation du progiciel :

1. Présentation de la phase :

Cette phase couvre le cas 1 décrit précédemment (cf. page 18).

Un certain nombre de fonctionnalités n'existent pas dans l'offre progiciel de DEAL Informatique, mais elles seront ajoutées au progiciel par DEAL Informatique. Il ne s'agit plus, alors, de développements spécifiques au client, mais d'évolutions intégrées aux progiciels de DEAL Informatique.

2. Les tâches :

La décomposition de cette phase est la suivante :

- **(1) Analyse détaillée :**
- **(2) Développements :**
- **(3) Tests et intégrations :**
- **(4) Validation des adaptations :**

3. Les obligations mutuelles :

➔ **Obligations du client :**

- Constitution des jeux d'essais nécessaires aux tests de fonctionnement ;
- Tests des développements.

➔ **Obligation de Deal Informatique**

- Développements effectués selon les spécifications de l'analyse ;
- Livraison des développements accompagnée d'un PV de livraison.

4. Les ressources utilisées :

En plus de l'équipe de projet, des programmeurs de DEAL Informatique interviennent lors de cette phase.

5. L'objectif final :

Méthodologie de gestion de projet

Cette phase est obligatoirement terminée par une tâche de validation des adaptations du progiciel, effectuée par le comité de pilotage, sur la base des tests effectués lors de la phase de paramétrage (intégration de ces adaptations au progiciel)

7) Phase 6 : Reprises des données existantes :

1. Présentation de la phase :

Il est nécessaire, afin que le changement de système soit aussi transparent que possible pour les utilisateurs, de reprendre les données des anciens systèmes et de les intégrer au nouveau système.

Cette phase peut être plus ou moins complexe en fonction de la quantité de données historique à reprendre. Elle doit démarrer très tôt dans la chronologie du projet afin d'anticiper rapidement des difficultés dues à l'incohérence entre les anciens et nouveaux systèmes.

2. Les tâches :

- **(1) Définition et analyse des reprises de l'existant :**
- **(2) Mise au point des correspondances :**
- **(3) Reprise du référentiel :**
- **(3) Reprise des mouvements détaillés :**

3. Les obligations mutuelles :

→ **Obligations du client :**

- Fournitures des informations conformément à l'analyse ;
- Exécution des procédures de reprises et d'interfaces ;
- Contrôle et vérification de la cohérence des données entre l'ancien et le nouveau système.

→ **Obligation de Deal Informatique**

- Formation à l'utilisation des procédures de reprises et d'interfaces.
- Deal Informatique peut intervenir à la demande du client sur la phase d'exécution.

4. Les ressources utilisées :

Un ou plusieurs responsables fonctionnels travaillent à la mise au point des tables de correspondance.

5. L'objectif final :

Méthodologie de gestion de projet

L'objectif de cette phase est de mettre au point les programmes et paramétrage qui permettront des reprises automatiques des données nécessaires lors de l'implantation du nouveau progiciel sur les sites à migrer.

Cette phase est terminée par une tâche de validation des procédures de reprise, effectuée par le comité de pilotage.

8) Phase 7 : Tests et validation globale du progiciel :

1. Présentation de la phase :

Cette phase est le point central de toute la partie de préparation des progiciels DEAL Informatique chez le client.

Au fur et à mesure du paramétrage des différentes fonctions et de la livraison des adaptations spécifiques effectuées par DEAL Informatique, les fonctions du progiciel doivent être testées. Ces tests pourront être effectués par des utilisateurs n'ayant pas participé au paramétrage, sous la responsabilité des responsables fonctionnels et du chef de projet fonctionnel.

Les installateurs formateurs de DEAL Informatique participent à cette phase. Ils transmettront aux équipes de développement de DEAL Informatique, toutes les anomalies devant être corrigées.

L'objectif est de signer la recette provisoire du nouveau système d'information par rapport au contrat et aux analyses.

2. Les obligations mutuelles :

→ **Obligations du client :**

- Réalisation d'un jeu d'essai complet dans les conditions identiques à celles du démarrage en réelle.
- Exécution de l'ensemble des fonctionnalités.
- Deal Informatique peut intervenir à la demande du client sur cette phase.

→ **Obligation de Deal Informatique**

- Toutes actions nécessaires à la mise en conformité du produit par rapport aux analyses.

3. L'objectif final :

Deal Informatique et le client signent un procès verbal d'aptitude au bon fonctionnement. Ce constat est requis pour l'accès au service de maintenance et d'assistance.

9) Phase 8 : Formations des utilisateurs :

1. Présentation de la phase :

Cette phase intervient au niveau du démarrage du site pilote, puis tout au long de l'étape de déploiement.

2. Description des tâches :

- **(1) Mise en place du plan de formation :**
- **(2) Formation des utilisateurs du site pilote :**
- **(3) Formation des utilisateurs des sites :**

3. Les obligations mutuelles :

→ **Obligations du client :**

- Mise à disposition d'un environnement dédié à la formation (matériel, salle, jeux d'essais).
- Disponibilité complète du personnel à former durant les sessions.

→ **Obligation de Deal Informatique**

- Fourniture d'un plan de cours standard.
- Formation assurée par des intervenants maîtrisant l'intégralité des fonctionnalités proposées dans le plan de formation.

4. Les ressources utilisées

Les formateurs de DEAL Informatique, associés éventuellement aux responsables fonctionnels du client.

5. L'objectif final

L'objectif final est que l'intégralité des utilisateurs, permanents ou occasionnels, maîtrise correctement les concepts de base et l'utilisation du progiciel.

10) Phase 9 : Mise en œuvre du site pilote :

1. Présentation de la phase :

Les progiciels de DEAL Informatique sont paramétrables. En fonction des choix de paramétrage, le fonctionnement peut être complètement différent. Les adaptations spécifiques doivent également être testées dans un contexte réel.

Il est donc indispensable de tester en vraie grandeur l'ensemble du produit afin de s'assurer qu'il répond bien aux attentes des utilisateurs et que toutes les fonctionnalités sont opérationnelles.

2. Description des tâches :

Cette phase permet de valider le progiciel sur la base de son fonctionnement sur le site pilote. Cette validation permet de démarrer l'implantation sur les sites en exploitation.

Il s'agit de mettre en œuvre la première version du nouveau système sur un site opérationnel.

Plusieurs tâches s'enchaînent dans cette phase :

- Installation du matériel et du progiciel sur le site pilote.
- Reprise des données comptables.
- Formation des utilisateurs,
- Suivi de l'utilisation du progiciel :

3. Les obligations mutuelles :

→ **Obligations du client :**

- Présence du responsable de l'application.
- Mise à disposition définitive du contexte d'exploitation.

→ **Obligation de Deal Informatique**

- Mise à disposition de ressources maîtrisant le contexte applicatif.

4. Les ressources utilisées :

Il s'agit ici essentiellement des formateurs de DEAL Informatique et des responsables fonctionnels du client.

5. L'objectif final :

C'est le responsable utilisateur du site qui prononcera la recette du nouveau système sur son site en accord avec le chef de projet fonctionnel.

Méthodologie de gestion de projet

11) Phase 10 : Déploiement et assistance au démarrage

1. Présentation de la phase :

Après validation du fonctionnement sur le site pilote, le démarrage en réel de l'ensemble du périmètre du client peut être effectué. Tous les utilisateurs pourront utiliser le nouveau système.

2. Description des tâches :

Après la validation du site pilote, il s'agit de mettre en œuvre le nouveau système sur l'ensemble des sites opérationnels.

3. Les obligations mutuelles :

→ **Obligations du client :**

- Présence du responsable de l'application.
- Mise à disposition définitive du contexte d'exploitation.

→ **Obligation de Deal Informatique**

- Mise à disposition de ressources maîtrisant le contexte applicatif.

4. Les ressources utilisées :

Il s'agit ici essentiellement des formateurs de DEAL Informatique et des responsables fonctionnels du client.

5. L'objectif final :

C'est le responsable utilisateur du site qui prononcera la recette du nouveau système sur son site en accord avec le chef de projet fonctionnel.

12) Le suivi du projet :

1. Présentation de la phase :

L'ampleur d'un projet de migration d'un nouveau système nécessite une gestion plus ou moins importante. Les intervenants sont nombreux, les tâches sont imbriquées les unes avec les autres.

La base du suivi de projet est la réunion du comité de pilotage. Sa périodicité est variable, le minimum étant une réunion par mois en période de paramétrage.

2. Les tâches :

Les thèmes qui doivent être traités systématiquement lors d'un comité de pilotage sont :

- **Planification : (contrôle d'avancement)**
- **Organisation :** (modification de l'équipe, gestion des développements, note préalable au lancement d'un sous projet)
- **Changements :** (demande d'évolution, fiche anomalie, ... ces demandes sont portées à la connaissance du comité de pilotage)
- **Alertes et risques**
- **Communication**

3. Les ressources utilisées :

L'essentiel du travail est effectué par les directeurs de projet de DEAL INFORMATIQUE et du client.

4. L'objectif final :

L'objectif de cette phase est de garantir un suivi du projet, d'anticiper les situations pouvant amener des décalages du planning du projet.